

**LISTE DES PIECES A FOURNIR A VOTRE AVOCAT POUR UNE PROCEDURE DE DIVORCE**

Pièces d’état civil :

* Copie de votre pièce d’identité (CNI recto verso ou passeport)
* Copie du livret de famille (jusqu’à la page avec enfant vierge inclue) (si vous ne l’avez pas, vous pouvez solliciter un duplicata à la mairie de votre lieu de mariage)
* N° de sécurité sociale

Pièces d’état civil datant de moins de trois mois :

* Copie intégrale de l’acte de mariage
* Copie intégrale de votre acte de naissance
* Copie intégrale de l’acte de naissance de votre époux(se)
* Copie intégrale de l’acte de naissance de chacun de vos enfants

(si vous ne les avez pas pour le premier RDV, vous pourrez les commander par la suite auprès de la mairie concernée, et si vous êtes français né à l’étranger la demande se fait en ligne auprès du service central de l’état civil à Nantes)

Pièces relatives à votre situation patrimoniale et financière

* Contrat de mariage le cas échéant
* Avis d’imposition N-1/N-2
* Vos fiches de paie de décembre de l’année précédente et des 3 derniers mois
* Attestation CAF récente
* Copie carte grise des véhicules
* Titre de propriété des biens immobiliers
* Tableaux d’amortissement des crédits
* Dernier relevé des charges de copropriété le cas échéant
* Dernier avis de taxe foncière et taxe d’habitation
* Bail d’habitation si vous êtes locataires et dernière quittance de loyer
* Dernier relevés de tous les comptes bancaires
* Tableaux avec toutes vos charges courantes mensuelles (logement, électricité, gaz, mutuelle, assurances, téléphone, internet …) avec les justificatifs

Pièces relatives aux enfants :

* Factures des 3 derniers mois garderie, nourrice, crèche, périscolaire, frais scolaires, cantine …
* Factures des activités extra-scolaires de l’année en cours

Cas particuliers :

* Copie du dépôt de plainte pour violences intrafamiliales et conjugales et mains courantes
* Copie convocation tribunal pour ces violences
* Rapports d’expertises médicale ou enquête sociale,
* Précédents jugements